

Assemblée générale Conseil de sécurité

Vistr. GENERALE

A/42/352 S/18930 17 juin 1987 FRANCAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE Quarante-deuxième session Points 33, 34, 38, 39, 48, 60, 61, 68, 70, 73, 83, 114, 131, 133, 136 et 140 de la liste préliminaire* POLITIOUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-APRICAIN LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : menaces contre la paix et la securite INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX OUESTION DE PALESTINE LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT CONSEQUENCES DE LA PROLONGATION DU CONFLIT ADME ENTRE L'IRAN ET L'IRAO INTERDICTION DE LA MISE AU POINT ET DE LA PABRICATION DE NOUVEAUX TYPES D'ARMES HE DESTRUCTION MASSIVE ET DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE TELLES ARMES REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT DE L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX RELATION ENTRE LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIOUE INTERNATIONALE QUESTION DU TIMOR ORIENTAL REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE RENPORCEMENT DE L'EFFICACITE DU PRINCIPE DU NON-RECOURS A LA PORCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL DE SECURITE Quarante-deuxième année

A/42/50 et Corr.1.

A/42/352 S/18930 Français Page 2

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT, L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE ENTRE ETATS

Note verbale datée du 16 juin 1987, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent de la République populaire du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui transmettre ci-joint le texte du communiqué final de la septième Conférence au sommet des chefs d'Etat de la République populaire d'Angola, de la République du Cap-Vert, de la République de Guinée-Bissau, de la République populaire du Mozambique et de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, tenue à Maputo les 21 et 22 mai 1987.

Le Représentant permanent prie le Secrétaire général de faire distribuer le texte du communiqué final en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 33, 34, 38, 39, 48, 60, 61, 68, 70, 73, 83, 114, 131, 133, 136 et 140 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Communiqué final de la septième Conférence au sommet des chefs d'Etat de l'Angola, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique et de Sao Tomé-et-Principe, tenue à Maputo, les 21 et 22 mai 1987

- 1. La septième Conférence au rommet des chefs d'Etat de la République populaire d'Angola, de la République du Cap-Vert, de la République de Guinée-Bissau, de la République populaire du Mozambique et de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe s'est tenue à Maputo les 20 et 21 mai 1987 sous la présidence du camarade Joaquim Alberto Chissano, chef d'Etat de la République populaire du Mozambique.
- 2. Les chefs d'Etat étaient chacun accompagnés d'une importante délégation gouvernementale.
- 3. Les présidents de la République populaire d'Angola, de la République du Cap-Vert, de la République de Guinée-Bissau, de la République populaire du Mozambique et de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe ont déposé une couronne au monument des héros mozambicains et ont rendu hommage, avec émotion et affection, à la mémoire de Samora Moises Machel, l'un des architectes de l'établissement et de la consolidation des relations de fraternité, de solidarité militante et de coopération entre les Cing.
- 4. Lors de la séance d'ouverture, les chefs d'Etat ont observé une minute de silence à la mémoire du Président Machel, ennemi inoubliable, farouche et intrépide du colonialisme et de l'apartheid et champion de l'indépendance, de la paix et du bien-être des peuples.
- 5. A cette même séance, le camerade Président Joaquim Alberto Chissano a souhaité la bienvenue aux Présidents de la République populaire d'Angola, de la République du Cap-Vert, de la République de Guinée-Bissau, et de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe et prononcé une allocution qui, de par son importance, constituait une source d'inspiration pour les travaux de la Conférence. Le camerade Président Joaquim Alberto Chissano a évoqué la mémoire d'Eduardo Mondlane, Amilcar Cabral, Agostinho Neto et Samora Machel, symboles et fondateurs de la lutte héroïque et glorieuse pour la libération nationale, l'indépendance et la souveraineté des cinq peuples frères. Il a également évoqué la mémoire de ceux qui, au Mozambique et en Angola, ont sacrifié leur vie pour défendre farouchement l'indépendance de la République populaire d'Angola et de la République populaire du Mozambique.
- 6. Parlant au nom des Présidents José Eduardo dos Santos de la République populaire d'Angola, Aristides María Pereira de la République du Cap-Vert, et Manuel Pinto da Costa de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, ainsi qu'en son nom propre, Joao Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, a souligné l'importance de la tenue de la septième Conférence au sommet des Cinq dans la République populaire du Mozambique, Etat de première ligne et bastion de la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et l'apartheid; le choix du Mozambique contribuerait à renforcer la coopération multiforme au sein du groupe, dans le cadre des relations fraternelles et militantes qui unissent les cinq pays.

7. En sa qualité de coordonnateur sortant des Cinq, José Eduardo dos Santos, Président de la Pépublique populaire d'Angola, a prononcé, lors de la séance d'ouverture, une importante allocution dans laquelle il a souligné les améliorations enregistrées dans leurs travaux par les différents sous-comités et groupes de travail, ainsi que la nécessité d'améliorer les méthodes de travail de l'institution, de manière à intensifier les aspects qualitatifs de la coopération entre les Cinq et à permettre la réalisation des objectifs fixés.

Il a par ailleurs rappelé la nécessité d'accroître les échanges entre les Cinq et d'élaborer des projets agricoles.

- 8. Les chefs d'Etat ont examiné le rapport d'activité de la Commission ministérielle présenté par le Ministre coordonnateur sortant, ainsi que les mesures prises dans le domaine de la coopération entre les cinq pays.
- 9. Les chefs d'Etat se sont félicités des efforts déployés pour étendre les relations de coopération entre les cinq pays aux domaines non visés jusqu'ici et ont instamment prié la Commission ministérielle de redoubler d'efforts pour assurer l'exécution généralisée du programme d'action adopté.
- 10. A la suite de l'examen approfondi de l'état des relations de coopération entre les Cinq, les chefs d'Etat ont adopté le rapport de la Commission et le programme d'action de la septième Conférence au sommet et ont réaffirmé les directives auvantes qui visent :
- a) A renforcer la coopération économique et à permettre d'exploiter au mieux le potentiel de chaque pays, dans l'intérêt mutuel des Cinq;
- b) Renforcer la confiance des agents économiques et leur faire prendre mieux conscience de la viabilité et des avantages de la coopération entre les Cinqu
- c) Développer la coopération dans d'autres domaines économiques afin d'accroître les échanges commerciaux en étroite coordination avec le secteur des transports, grâce à une étude des tarifs maritimes et aériens, et appliquer des mesures conjointes de nature à promouvoir les échanges commerciaux entre les Cinq de même qu'entre eux et le monde extérieur;
- d) Etudier la possibilité de mettre en œuvre le projet conjoint pour l'amélioration du système d'enseignement, en plus des échanges culturels et sportifs qui devraient contribuer au renforcement de la compréhension mutuelle entre les Cing;
- e) Continuer à accorder une attention particulière à la formation de personnel notamment dans les secteurs de l'administration publique, de la justice, de la santé et des communications, en tant que facteur essentiel du développement social et économique des cinq pays;
- f) Promouvoir dans les cinq pays une diffusion plus large des idéaux et des principes qui ont conduit à la constitution du groupe, afin de susciter une prise de conscience plus grande de son importance et de ses dimensions véritables dans tous les secteurs publics qui ne les ont peut-être pas pleinement saisies;

- g) Renforcer l'efficacité des organes de coordination et assurer le suivi de l'application du programme d'action adopté lors du Sommet, afin de maximiser la coopération entre les Cinq.
- 11. Les présidents ont jugé positifs les résultats obtenus dans le cadre de la coopération politique et diplomatique entre les Cinq et l'ont considérée comme un instrument efficace de la lutte contre le colonialisme et l'apartheid et pour l'affermissement de l'indépendance et de la souveraineté de leurs pays.
- 12. Les présidents ont eu des échanges d'informations et de vues détaillés sur la situation économique, militaire, politique et sociale dans chaque pays et ont réaffirmé qu'il était important de développer la coopération entre les Cinq en tant que moyen d'appui réciproque des efforts qu'ils déploient à l'échelon national, en vue de consolider leur indépendance durement gagnée.
- 13. Analysant la situation actuelle en Afrique australe, les chefs d'Etat de la République du Cap-Vert, de la République de Guinée-Bissau et de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe se sont félicités de la politique de paix suivie par la République populaire d'Angola et la République populaire du Mozambique, ainsi que des efforts qu'elles déploient pour préserver et défendre l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de leur territoire.

Dans ce contexte, ils se sont engagés à appuyer pleinement la reprise du dialogue entre le République populaire d'Angola et les Etats-Unis d'Amérique ainsi que l'application de l'accord sur la sécurité signé entre la République populaire du Mozambique et la République du Malawi.

14. Les présidents ont réaffirmé leur appui à la juste lutte menée par les peuples sud-africain et namibien. Ils ont aussi réaffirmé leur solidarité avec la South West Africa People's Organization (SWAPO) et l'African National Congress of South Africa (ANC) ainsi que les autres forces démocratiques qui, en Afrique du Sud, perticipent à la lutte pour abolir le système d'apartheid.

Les chefs d'Etat ont exigé la libération inconditionnelle de Nelson Mandela et des autres patriotes sud-africains qui ont été emprisonnés par le régime raciste de Pretoria.

- 15. Les chefs d'Etat ont souligné le rôle important joué par la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe dans la lutte pour l'émancipation économique et ils se sont félicités que les pays et les institutions financières internationales participent de plus en plus activement aux projets parrainés par la Conférence, notamment dans les corridors de Beira et de Lobito.
- 16. Passant en revue la situation au Timor oriental, les chefs d'Etat ont réaffirmé leur appui inconditionnel à la lutte que le peuple du Timor oriental mène pour son autodétermination et son indépendance et ils ont condamné l'annexion du territoire par l'Indonésie.
- 17. Ayant affirmé l'intérêt qu'ils portaient aux initiatives récentes prises dans ce contexte, les participants à la Conférence ont lancé un nouvel appel au Gouvernement portugais, en sa qualité d'autorité administrante légale, pour qu'il

A/42/352 S/18930 Français Page 6

assume pleinement ses responsabilités historiques, juridiques et morales, et pour qu'il engage un dialogue avec le FRETILIN.

Ils ont encouragé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à poursuivre ses efforts dans le cadre de la résolution 37/30 de l'Assemblée générale des Nations Unies et ont réaffirmé qu'il était important de convoquer la Conférence internationale sur la solidarité avec le peuple du Timor oriental.

- 18. Les participants à la Conférence ont réaffirmé leur solidarité avec le peuple du Sahara occidental qui lutte sous la direction du Front Polisario, son seul représentant légitime, et souligné que la solution de la question du Sahara occidental passait par la mise en ceuvre de la résolution 104 de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et des résolutions pertinentes de l'ONU et du Mouvement des pays non alignés. A cet égard, ils ont réaffirmé leur appui au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans les efforts qu'il déploie, en coopération avec le Président en exercice de l'OUA, pour amener les parties à la table de négociation, et ils ont encouragé le Secrétaire général et le Président de l'OUA à persévérer dans cette voie.
- 19. S'agissant de la question du Tchad, les chefs d'Etat ont invité le Président en exercice de 1'OUA à poursuivre les consultations afin de trouver une solution à ce problème, et ils se sont félicités que le Comité ad hoc de 1'OUA ait repris ses travaux.
- 20. Les chefs d'Etat se sont déclarés vivement préoccupés par la gravité de la situation au Moyen-Orient, due aux politiques sgrassives et annexionnistes d'Israël. Ils ont réaffirmé leur solidarité indéfectible avec le peuple pelestinien dans la lutte qu'il mène pour ses droits nationaux inaliénables, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), son seul représentant légitime. Ils se sont déclarés favorables à la convocation de la Conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, avec la participation de toutes les parties intéressés, y compris l'OLP.
- 21. En ce qui concerne le conflit entre l'Iran et l'Iraq, les participants à la Conférence au sommet ont lancé un nouvel appel pressant aux belligérants pour qu'ils recherchent une solution négociée à la guerre fratricide.
- 22. Les présidents se sont déclarés profondément préoccupés par le climat de tension qui règne en Amérique centrale et ils ont condamné l'ingérence extérieure dans les affaires intérieures du Nicaragua. Dans ce contexte, ils ont réaffirmé leur appui sans réserve au Groupe de Contadora et à son groupe de soutien dans leurs efforts en vue de rétablir la paix et la tranquillité dans la région.
- 23. Les chefs d'Etat ont réaffirmé la nécessité de poursuivre les efforts entrepris en vue d'instaurer un nouvel ordre économique international juste et équitable, qui contribuerait à promouvoir une coopération fructueuse entre les peuples.
- 24. Les présidents ont noté que la production de nouveaux types d'armes de destruction massive entraînait une aggravation de la situation dans le monde et mettait en danger la survie de l'humanité, et ils ont réaffirmé leur conviction que les ressources humaines et matérielles considérables actuellement consacrées à la

course aux armements pourraient servir à éliminer le sous-développement qui touche une grande partie de notre planète.

- 25. Dans ce contexte, il se sont félicités des initiatives de paix louables qui se sont fait jour récemment dans le contexte de la reprise des négociations sur le désarmement entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, et ils ont lancé un appel aux puissances nucléaires pour qu'elles adoptent des mesures concrètes en vue d'assurer que l'espace extra-atmosphérique et les fonds marins soient utilisés exclusivement à des fins pacifiques.
- 26. En conséquence, les présidents ont également réaffirmé leur appui entier au processus de transformation de l'océan Indien en une zone dénucléarisée, ainsi qu'à la récente résolution de l'Organisation des Nations Unies concernant le maintien de l'Atlantique sud en tant que zone de paix et de coopération.
- 27. La Conférence au sommet a réaffirmé son ferme attachement aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies et a souligné l'importance de l'Organisation des Nations Unies en tant que lieu de recherche en vue de la solution de problèmes universels, en particulier ceux qui ont trait à la paix, à la sécurité internationale et au développement.
- 28. La Conférence au sommet a insisté sur le rôle positif que joue la politique de non-alignement dans l'instauration d'un système nouveau et équitable dans les relations politiques et économiques internationales et a reconnu l'importance de la participation des pays non alignés à la recherche de solutions, pour le plupart des problèmes internationaux. En conséquence, les chefs d'Etat ont exprimé leur appui aux décisions adoptées par la huitième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés.
- 29. En concluant leurs travaux, les chefs d'Etat ont félicité la République populaire d'Angola, en la personne de son président, le camarade José Eduardo dos Santos, de la précieuse contribution qu'il a apportée au renforcement des relations entre les Cinq dans l'exercice des fonctions de coordination confiées à son pays.
- 30. Les chefs d'Etat se sont déclarés profondément satisfaits du succès de la septième Conférence au sommet ainsi que des perspectives d'action qu'elle ouvrait en vue d'une coopération multiforme entre les Cinq. Une fois de plus, ils se sont réjouis de l'esprit traditionnel de solidarité et de chaleureuse fraternité qui a animé la Conférence, ainsi que de la candeur et de la franchise qui ont prévalu au cours des débats.
- 31. Les chefs d'Etat ont décidé de tenir la huitième Conférence au sommet dans la République de Guinée-Bissau.
- 32. Les chefs d'Etat de la République d'Angola, de la République du Cap-Vert, de la République de Guinée-Bissau et de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe ont exprimé leur profonde gratitude au peuple mozambicain, au Frelimo et au Gouvernement de la République populaire du Mozambique, en la personne de son président, le camarade Joaquim Alberto Chissano, pour l'acqueil chaleureux et l'hospitalité généreuse et fraternelle qui leur ont été accordés ainsi qu'aux membres de leurs délégations respectives.